URBAIN/PRODOCS VERSION 5.38.7

ADAPTATIONS DES DOCUMENTS SORTANTS

Conformément à la stratégie transversale du SPF Finances, les documents sortants ont fait peau neuve. La plupart des changements sont d'ordre technique, ce qui n'est pas toujours visible pour l'utilisateur, mais il y a aussi quelques nouveautés en termes de contenu.

1. La mise en page a été légèrement modifiée et l'affichage des données de contact est maintenant en accord avec la stratégie CRM. L'adresse e-mail de nos services n'est plus affichée, cela fait partie des choix transversaux que MEOW doit respecter.

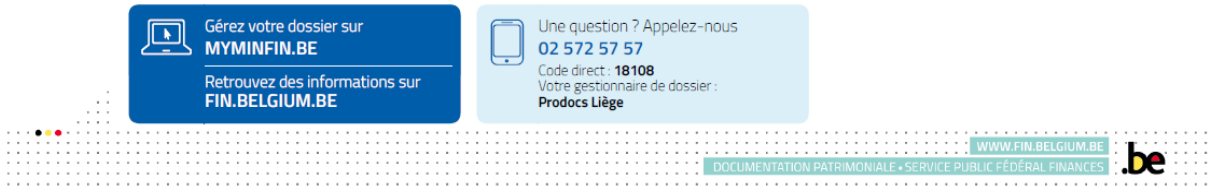

Nous avons donc ajouté **l'adresse e-mail** sur le formulaire 43B lui-même :

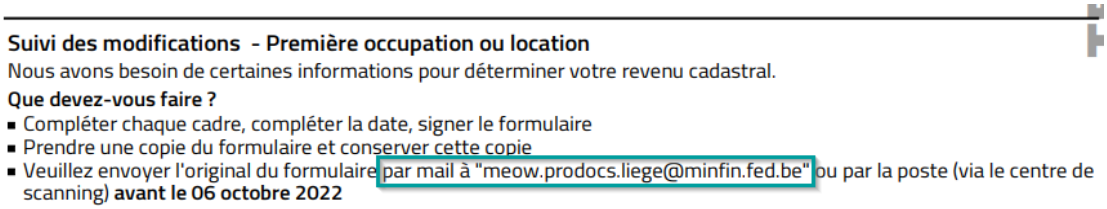

2. En raison de l'introduction du nouveau système, un aperçu du document n'apparaît plus lors de la création manuelle d'un document sortant.

Attention !!

Après avoir cliqué sur "Générer", la fenêtre interactive avec l'aperçu du courrier, que nous pouvions accepter ou refuser, ne s'affichera plus. **Lorsque nous cliquerons sur « Générer », le document sera généré immédiatement et la lettre sera envoyée via l'imprimerie centrale.** Il n'y a alors aucune possibilité d'annuler l'envoi. **Il est donc extrêmement important de vérifier minutieusement toutes les données de la fiche (parcelle, description des travaux, coordonnées du correspondant, etc.) avant de cliquer sur le bouton « Générer ».**

3. De même, le document sortant 'envoi recommandé d'une **43Tbis** avec une date de constat' sera désormais imprimé de manière centralisée et envoyé par courrier recommandé, après que nous ayons cliqué manuellement sur 'Générer'. Nous ne devons donc plus l'imprimer et l'envoyer nous-mêmes.

Cela signifie également qu'aucune copie d'une 43T, qui est déjà jointe à la fiche Prodocs, n'est envoyée. Le processus sera adapté en conséquence.
Le document **43Tter** n'a pas encore été converti à la nouvelle version car il n'est pas envoyé au contribuable.

4. Le **traitement des PDF générés** dans la base de données se fait de **manière asynchrone**, ce qui signifie que les documents sont générés par le système aux certains moments déterminés. Par conséquent, le PDF ne pourra être consulté que quelques instants plus tard. Il peut s'écouler jusqu'à 24 heures, au maximum, avant que le PDF puisse être ouvert. Ceci est propre aux outils du SPF Fin qui doivent être utilisés pour générer les documents, et donc pas à PRODOCS.

5. Les documents sont imprimés de manière centralisée et envoyés sur papier. À partir de maintenant, le destinataire peut également retrouver une copie du courrier dans la rubrique "Mes documents" de **MyMinfin**.

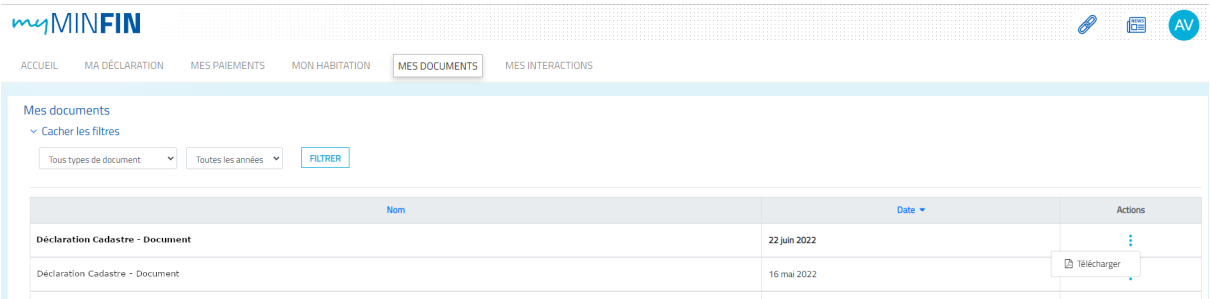

6. **Annexe à la 43B dans le cas de plusieurs parcelles**

Lorsque plusieurs parcelles sont reprises dans la fiche Prodocs, une annexe sera désormais jointe au formulaire de déclaration, contenant toutes les parcelles concernées. De cette manière, d'autres informations peuvent éventuellement être indiquées pour chaque parcelle en question. Des explications supplémentaires sont fournies dans l'introduction du formulaire :

- Vous trouverez en annexe un aperçu de toutes les parcelles faisant l'objet du permis. Si vous souhaitez indiquer la même date pour toutes les parcelles, il suffit alors de remplir ce formulaire. Si vous souhaitez indiquer plusieurs dates, veuillez utiliser l'annexe qui contient le relevé de toutes les parcelles et renvoyer les deux documents.

Annexe au formulaire « Suivi des modifications - Première occupation ou location/achèvement de travaux »

Pour chaque parcelle veuillez indiquer la date effective ou prévue de première occupation ou location/achèvement des travaux.

TEST

Parcelle **Division cadastrale + Adresse**	**Détail**	**Date effective** de première occupation ou location/ achèvement de travaux	**Date prévue** de première occupation ou location/achèvement de travaux	**Remarques** (Dans le cas d'une vente, veuillez indiquer la date de la vente. En cas de location, veuillez également indiquer le loyer.)
62807A0939/00X005 P0017 LIEGE 7 DIV R DENIS SOTTIAU 33-37	G.REZ/20/			
62807A0939/00X005 P0002 LIEGE 7 DIV R DENIS SOTTIAU 33-37	A.1/C.REZ/MAISON/			
62807A0939/00X005 P0016 LIEGE 7 DIV R DENIS SOTTIAU 33-37	G.REZ/19/			
62807A0939/00X005 P0015 LIEGE 7 DIV R DENIS SOTTIAU 33-37	G.REZ/18/			

CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE

Nom : **Lieu :** **Signature :**

Prénom : **Date :** / /20

N° de fiche : 001474123 43.220.NB

7. **Nouveau courrier : avis 220 de deuxième rappel**

Une étape supplémentaire est ajoutée dans notre suivi des travaux : **un deuxième rappel**. L'objectif est de donner un coup de pouce supplémentaire aux citoyens pour introduire leur déclaration lorsque les travaux sont terminés et diminuer le nombre de visites sur place.

Ce courrier suit les mêmes modalités que le courrier de rappel « avis 220 de rappel » déjà existant :

- l'« avis 220 de deuxième rappel » sera envoyé automatiquement si, trois mois après l'envoi du rappel 220 ou du suivi 220, aucune réponse n'a été reçue
- le contenu du texte est identique à celui de l'« avis 220 de rappel »
- après envoi, la fiche est classée selon le statut « Ouvert - Traitement en cours - Attente de réponse à l'avis 220 de deuxième rappel »
- trois mois après l'envoi de l'« avis 220 de deuxième rappel », et en cas d'absence de réponse, la fiche sera placée sur le listing des visites sur place

Il y a actuellement un grand nombre de fiches qui remplissent les conditions pour l'envoi d'un deuxième rappel. Afin de répartir quelque peu la charge de travail, un maximum de 5 000 lettres d'« avis 220 de deuxième rappel » sera envoyé par envoi automatique pour l'ensemble du pays. La date de création de la fiche Prodocs sera prise en compte et l'envoi commencera par les fiches les plus anciennes.

8. Dans l'introduction du formulaire de déclaration, il est désormais demandé de n'envoyer un plan que si la case **"demander des plans au citoyen"** est cochée dans la fiche Prodocs.

Demander le plan au citoyen ☐

Suivi des modifications - Première occupation ou location

Nous avons besoin de certaines informations pour déterminer votre revenu cadastral.

Que devez-vous faire ?

- Compléter chaque cadre, compléter la date, signer le formulaire
- Prendre une copie du formulaire et conserver cette copie
- Veuillez envoyer l'original du formulaire par mail à "meow.prodocs.liege@minfin.fed.be" ou par la poste (via le centre de scanning) **avant le 06 octobre 2022**

Demander le plan au citoyen ☑

Suivi des modifications - Première occupation ou location

Nous avons besoin de certaines informations pour déterminer votre revenu cadastral.

Que devez-vous faire ?

- Compléter chaque cadre, compléter la date, signer le formulaire
- Prendre une copie du formulaire et conserver cette copie
- Si le bien est occupé ou loué, joindre un exemplaire du plan
- Veuillez envoyer l'original du formulaire ainsi que le plan par mail à "meow.prodocs.namur-luxembourg@minfin.fed.be" ou par la poste (via le centre de scanning) **avant le 15 octobre 2022**

N'oubliez pas de sauvegarder la fiche après avoir modifié cette case à cocher, avant de créer un document sortant.

9. L'**extrait du CIR92** a été adapté en fonction des récents changements législatifs :

Sanctions[1]

Article 445

§ 1. Le fonctionnaire délégué par le conseiller général peut appliquer pour toute infraction aux dispositions du présent Code, ainsi que des arrêtés pris pour leur exécution, une amende de 50 EUR à 1.250 EUR.

(...)

§ 5. Par dérogation au paragraphe 1er, le conseiller général compétent de l'Administration générale de la Documentation patrimoniale ou le fonctionnaire délégué par lui, peut appliquer, en cas de non-respect des obligations de déclaration prévues à l'article 473, une amende administrative de 250 euros à 3.000 euros.
L'infraction visée à l'alinéa précédent est réputée exister dès sa constatation et sa communication au contribuable par l'administration.
Le Roi fixe l'échelle des amendes administratives et règle les modalités d'application de celles-ci.

[1] La présente déclaration porte sur la détermination du revenu cadastral. Le non-respect des articles fédéraux susmentionnés peut également avoir des conséquences sur la perception du précompte immobilier, ce qui relève de la compétence régionale. Par conséquent, en cas de non-respect de ces articles, des sanctions administratives pourront en découler tant au niveau fédéral que régional.

10. Sur les courriers en langue allemande, le nom de l'antenne Saint-Vith a été changé en **Eupen** et le code de téléphonie directe 18115 a été ajouté pour les appels en langue allemande.

AUTRES NOUVEAUTÉS

1) Le bouton "Export xls complet" vous permet de créer en un seul clic un fichier Excel contenant un aperçu de toutes les fiches pour lesquelles un document a été reçu via le centre de scanning.

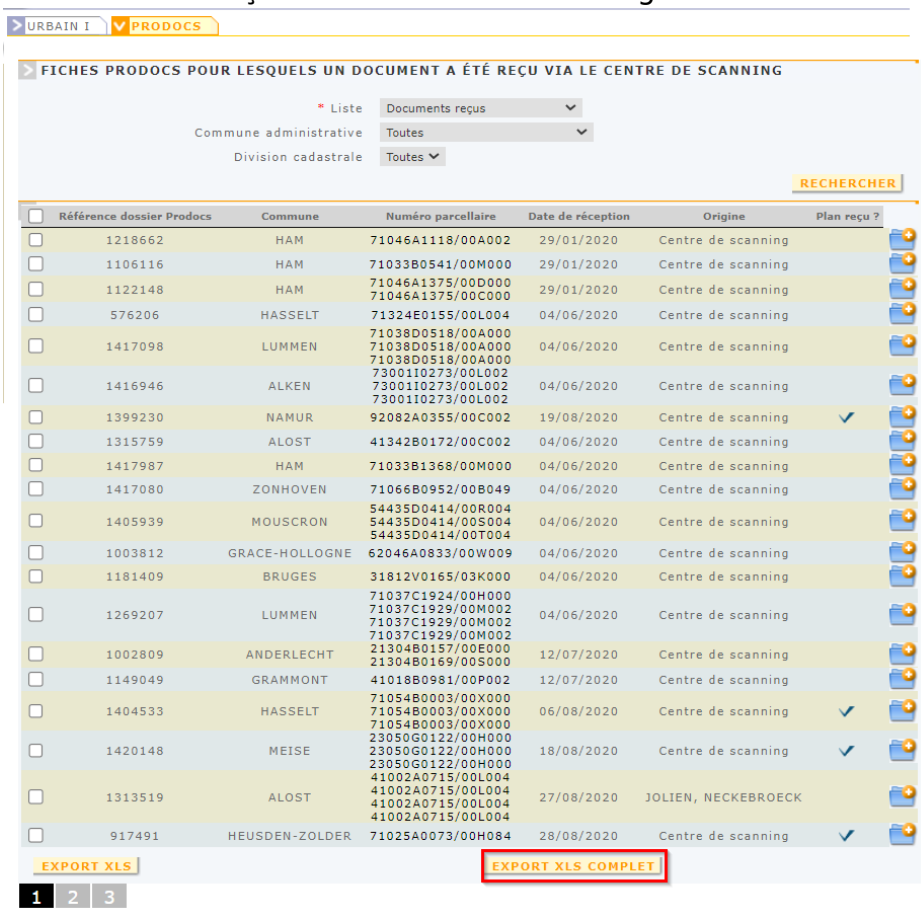

Référence dossier Prodocs	Commune	Numéro parcellaire	Date de réception	Origine	Plan reçu ?
1218662	HAM	71046A1118/00A002	29/01/2020	Centre de scanning	
1106116	HAM	71033B0541/00M000	29/01/2020	Centre de scanning	
1122148	HAM	71046A1375/00D000 71046A1375/00C000	29/01/2020	Centre de scanning	
576206	HASSELT	71324E0155/00L004	04/06/2020	Centre de scanning	
1417098	LUMMEN	71038D0518/00A000 71038D0518/00A000 71038D0518/00A000	04/06/2020	Centre de scanning	
1416946	ALKEN	7300110273/00L002 7300110273/00L002 7300110273/00L002	04/06/2020	Centre de scanning	
1399230	NAMUR	92082A0355/00C002	19/08/2020	Centre de scanning	✓
1315759	ALOST	41342B0172/00C002	04/06/2020	Centre de scanning	
1417987	HAM	71033B1368/00M000	04/06/2020	Centre de scanning	
1417080	ZONHOVEN	71066B0952/00B049	04/06/2020	Centre de scanning	
1405939	MOUSCRON	54435D0414/00R004 54435D0414/00S004 54435D0414/00T004	04/06/2020	Centre de scanning	
1003812	GRACE-HOLLOGNE	62046A0833/00W009	04/06/2020	Centre de scanning	
1181409	BRUGES	31812V0165/03K000	04/06/2020	Centre de scanning	
1269207	LUMMEN	71037C1924/00H000 71037C1929/00M002 71037C1929/00M002 71037C1929/00M002	04/06/2020	Centre de scanning	
1002809	ANDERLECHT	21304B0157/00E000 21304B0169/00S000	12/07/2020	Centre de scanning	
1149049	GRAMMONT	41018B0981/00P002	12/07/2020	Centre de scanning	
1404533	HASSELT	71054B0003/00X000 71054B0003/00X000 71054B0003/00X000	06/08/2020	Centre de scanning	✓
1420148	MEISE	23050G0122/00H000 23050G0122/00H000 23050G0122/00H000	18/08/2020	Centre de scanning	✓
1313519	ALOST	41002A0715/00L004 41002A0715/00L004 41002A0715/00L004 41002A0715/00L004	27/08/2020	JOLIEN, NECKEBROECK	
917491	HEUSDEN-ZOLDER	71025A0073/00H084	28/08/2020	Centre de scanning	✓

Il reste également possible de créer une liste limitée en sélectionnant les fiches souhaitées et en cliquant sur "Exporter xls".

2) La taille de fichier autorisée pour les documents sortants ajoutés manuellement a été portée à 10 Mo.

3) Certains champs de l'application ont été traduits en allemand.

4) Si le nom de fichier d'un document à télécharger est trop long, le message d'erreur suivant apparaît :

Ajustez alors le nom du fichier pour télécharger le document.